

L'étudiant·e s'engage à :

#1 Privilégier le **travail collectif**, la **mise en commun des ressources** (matérielles et immatérielles). Développer **l'esprit de collaboration**, de solidarité, de partage et d'entraide. Encourager **l'intelligence collective**.

#2 Être **curieu·x·se, passionné·e et déterminé·e**. S'investir, faire preuve **d'engagement et de travail**.

#3 Créer du **lien avec les acteur.trice.s du milieu engagé** dans la mode durable via des échanges d'expériences, des participations aux événements organisés, des collaborations, des stages, etc.
Privilégier les **lieux de stages** avec une approche **éco-responsable**.

#4 S'ouvrir à la **culture, l'esthétique et la technique** d'aujourd'hui et d'hier, avec l'accent mis sur les aspects durables.
Pérenniser et valoriser les **savoir-faire**. Mettre en avant **l'artisanat** et les **techniques traditionnelles** au service de la **contemporanéité**.

#5 Penser ses projets de la conception à la réalisation en **respectant l'humain et l'environnement**, et en faisant preuve de **transparence et solidarité**.

#6 Vouloir être **acteur.trice de changement**. Repenser la mode d'aujourd'hui et inventer la mode de demain.

#7 Développer son **identité, sa personnalité créative** et oser affirmer **sa singularité et ses opinions**.

#8 Penser en termes d'économie circulaire et de développement durable. Se soucier en permanence des **enjeux humains et écologiques**. Utiliser des **matières écologiques et éthiques**, éviter le gaspillage, réutiliser les chutes et privilégier le recyclage autant que possible.
S'engager à **respecter les ressources communes** (matériel et outils) mises à disposition.

Déclaration de la prise de connaissance de la charte de l'Atelier Stylisme de Saint-Luc

NOM, Prénom	Signature

Bruxelles, le _____

Enseignants responsables